CERTIFICAT D'AFFICHAGE EN MAIRIE

Je soussigné, ANDREY Patrick, Maire de CORNOD,

Certifie avoir affiché en Mairie le 17/08/2020

L'arrêté d'interdiction de l'emploi du feu dans le Jura n° : 108-08-2020-001

Cet arrêté sera maintenu à l'affichage en Mairie pendant 2 mois à compter du début de la parution de l'arrêté.

Fait à Cornod

Le Maire,

ANDREY Patrick

